

FORMULE E

4360

ENREGISTREMENT DE MARIAGE

PROVINCE DE QUÉBEC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ

07 15 65

1-46 1. LIEU DU MARIAGE - 201 -	Comté municipal	Île de Montréal	Nom officiel de la municipalité civile ou du canton	Montréal	Cité	IMPORTANT Apposer un X sur le mot qui s'applique à cette municipalité ou ce territoire
	Rue	Beaubien est		no 2602	Ville <input checked="" type="checkbox"/>	
	Lieu de la célébration (Église ou maison privée)	St Marc			Village	
					Paroisse	
					Canton	

ÉPOUX

ÉPOUSE

2. Avant Mariage	Province	Qué	Comté	Ste de l'Est	Municipalité	MTL	13. Avant Mariage	Province	Qué	Comté	Ste de l'Est	Municipalité	MTL
	Rue	Fabre			6781			Rue	Sterrille				7246
Après Mariage	Province	Qué	Comté	Ste de l'Est	Municipalité	MTL	Après Mariage	Province	Qué	Comté	Ste de l'Est	Municipalité	MTL
	Rue	Prépar, Est			1414			Rue	Prépar - Est				1414

RÉSIDENCE

3. ABLARD	(Nom ou nom de famille)	14. DUVAL	(Nom ou nom de famille)
Yvon	(Tout nom ou noms de baptême)	Françoise	(Tout nom ou noms de baptême)
4. importateur	(Métier, profession ou genre de travail)	15. docteur	(Métier, profession ou genre de travail)
	(Industrie ou commerce ou employé)		(Industrie ou commerce ou employé)
5. cel.	ÉTAT CONJUGAL (Célibataire, veuf(ve) ou divorcé(e))	16. cel.	
6. 20 ans	7. Date de naissance (nom du mois) (jour) (année)	17. 19 ans	18. Date de naissance (nom du mois) (jour) (année)
	juin 14 44		mai 19 46
8. cath.	RELIGION	19. cath.	
9. Can.	10. Origine raciale fr.	20. Can.	21. Origine raciale fr.
11. Montréal	LIEU DE NAISSANCE (Époux et épouse)	22. Montréal	
12. Victoriaville	LIEU DE NAISSANCE (des pères)	23. Montréal	
24. Juin 26 65	Date du mariage (nom du mois) (jour) (année)	25. 3 bans	Licence ou bans
26. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DE CE MARIAGE	a) Nom de la paroisse ou église	27. Signature du ministre du culte chargé du registre de l'état civil (sur lequel ce mariage est inscrit.)	
	b) Municipalité civile de	P. Q. [Signature]	
	c) Comté municipal de	28. Signature du ministre du culte officiant (si différent.)	
	d) Date de l'enregistrement	26 juin 1965	

111480

(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

A L'USAGE DU MINISTÈRE SEULEMENT

ÉCRIRE LISIÈREMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE  
CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT

Chaque information doit être donnée minutieusement  
Cette feuille doit être conservée soigneusement  
tous les renseignements relatifs au mariage doivent être  
transmis à la FRACTION POSTALE - \$30 - et  
retourner à l'adresse indiquée. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne née au Canada qui a obtenu le  
citoyenneté ou Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née en France, en Angleterre, en Irlande, en  
Écosse, en France, en Allemagne, en Russie, en Ukraine, en Roumanie, etc. On ne doit pas se servir des mots "Américain" ou "Américainne" car ils désignent  
la citoyenneté, mais ne désignent ni une race, ni un peuple.

Le citoyen est défini par la nation à laquelle l'individu doit allégeance. Le terme "Canadien" s'applique à toute personne née au Canada qui a obtenu le  
citoyenneté ou Canada. Est désignée sous ce terme toute personne née en France, en Angleterre, en Irlande, en  
Écosse, en France, en Allemagne, en Russie, en Ukraine, en Roumanie, etc. On ne doit pas se servir des mots "Américain" ou "Américainne" car ils désignent  
la citoyenneté, mais ne désignent ni une race, ni un peuple.